



Commune de Lens

Plan n°2

PLAN DES ZONES DE PROTECTION DES EAUX SOUTERRAINES

soumis à l'approbationdu Chef du DTEE / Conseil d'Etat

Légende

Captage (source ou pompage d'intérêt public)

captage d'intérêt public

source non captée d'intérêt public

Zones et périmètres de protection soumis à approbation

zone de protection S1

zone de protection S2

zone de protection S3

Limites communales

Limites communales de Lens

1:10'000

050100200300400500

m

Source du fond topographique 1 : 25'000 : office fédéral de topographie swisstopo

Timbre et signature de l'administration communale :

Date de mise à l'enquête publique :

Timbre et signature du Canton :

CHARLY BERTHOD

INGÉNIEUR-GÉOLOGUE

7 RUE ST-GINIER

CH-3960 SIERRE

TÉL 0271 456 18 39

FAX 0271 456 18 39

NATÉL 079/449 61 16



GÉOLOGIE

HYDROGÉOLOGIE

GÉOTECHNIQUE

FORAGE

GÉOPHYSIQUE

ENVIRONNEMENT

version

dessin

contrôle

23.01.13

jb

cb

30.09.2014

cga

cb

Ref. C:\Bureau Charly\Rapports\CMA\Chetzeron\sources de Lens